

C'est aujourd'hui que l'on bâtit la ville de demain



Liste du
MAYEUR



Le commerce



Avec ses 460 commerces, avec ses 110.138 m² de surfaces commerciales qui emploient 1.900 personnes, Marche est devenue le pôle commercial le plus important du Nord-Luxembourg et du Sud-Namurois, proposant autant de grandes enseignes recherchées que des magasins spécialisés.

Marche, commercialement, se porte bien et pourtant...

Et pourtant, la plus grande vigilance s'impose car nous craignons l'étiollement du commerce du centre-ville : les commerces « à vitrine(s) » de l'intra muros sont la respiration même de la ville.

L'enjeu est mondial : toutes les villes, petites ou moyennes, craignent que la vie se transporte dans leur périphérie. Que deviendrait Marche si on acceptait que son centre se meurt ??

C'est pourquoi nous avons proposé des mesures pour aider le commerce de détail « à vitrine » (à l'exception donc des grandes surfaces) de toute la commune.

1. D'abord par des AIDES et PRIMES :

- Prime du RELIFTING** : modernisation des commerces existants : 3.000 euros. C'est une prime qui fonctionne bien. Lors de la prochaine mandature, nous étudierons, avec Cap sur Marche, une augmentation substantielle (5.000 euros).
- Prime d'aide à la LOCATION de CELLULES VIDES** (depuis plus d'un an) : pour autant qu'il y ait un projet encadré (coaching). Prime de 3.000 euros. Dès 2019, nous allons étudier la possibilité de la faire évoluer pour la rendre plus attractive. L'avis de CAP sera également important.
- Prime à des ENSEIGNES de QUALITE**. Le principe : lettres découpées et rétroéclairées. Cette exigence s'accompagne d'une prime quand l'enseigne est artistique (ou créative) : 992 euros max.
- Prime au RAVALEMENT de FAÇADE** : elle est évidemment maintenue.



2. Ensuite, par des ANIMATIONS de QUALITE :

Grâce à cette animation, de 26 cellules vides, le centre-ville n'en compte plus que 19 mais des demandes de location arrivent toutes les semaines à l'ADL mais ils peuvent proposer des surfaces de +/- 100 m² au minimum.

3. E-COMMERCE

Amazon et autres méga entreprises de commerce électronique voient leurs ventes augmenter à vue d'œil.



Avec cap.marche.be, grâce à l'important partenariat Ville-Cap, le développement numérique de nos commerces « à vitrine » se concrétise depuis trois ans.

Un merci tout particulier à Raphaël Guissard, ancien Président de Cap qui nous a vraiment beaucoup aidés et à Christophe Fruytier dont la firme est à la pointe du numérique.

Le successeur de Raphaël, Madame Sabine Coulon, étudie avec la Ville la création d'une plateforme numérique de livraison de produits horeca vers le personnel des entreprises installées dans les zonings ou éloignées du centre-ville.

4. Enfin, la SECURITE.

Cette année encore, nous commanderons le placement de caméras à détection automatique à toutes les entrées de la ville ; ces caméras seront reliées au commissariat de police par fibre optique.

Dans une deuxième phase, nous prévoyons le placement d'une quarantaine de caméras de surveillance à des endroits choisis par la police, après consultation avec Cap sur Marche et quelques autres intervenants.

Le coût total du système de caméras de surveillance avoisinera le million d'euros.



La proposition de la majorité : remettre aux bénéficiaires d'une ristourne accordée par la Commune un **chèque d'achat** dans les magasins établis sur le territoire communal. L'ADL est en train de préparer le dossier administratif.

EN CONCLUSION

Non seulement le centre-ville est un réservoir de vie : nous sommes ouverts à toutes les suggestions collaboratives acceptables financièrement.

Avec **Cap sur Marche**, nous sommes prêts à co-concevoir pour que notre intra muros reste un pôle commercial agréable et un lien de sociabilité citoyenne.

N'oublions jamais que les villes sont toujours en concurrence entre elles et que si la vie du cœur de la ville ralentit, c'est l'image de marque de la ville qui en pâtit.

Bien cordialement,

André BOUCHAT

Votre Bourgmestre